

SUIVI DE VOTRE GROSSESSE

Pourquoi vos enfants ne sont-ils pas autorisés à assister à vos consultations ?



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Durant le suivi de votre grossesse, les enfants ne sont pas autorisés à assister aux examens échographiques ainsi qu'aux consultations prénatales pour plusieurs raisons :

- ▶ Ces examens requièrent une grande concentration de la part des médecins et des sages-femmes qui les effectuent. Ils ont pour but d'évaluer la santé de votre enfant à naître ainsi que la vôtre.
- ▶ La future maman ou le couple que vous êtes a besoin de tranquillité lors de ces moments qui rythment la grossesse. Vos questions, légitimes, sont parfois intimes et les informations qui vous sont transmises peuvent être complexes voire délicates.
- ▶ L'obscurité de la salle d'échographie ainsi que les équipements des salles de consultation peuvent générer de l'anxiété chez vos aînés. Ces environnements inconnus peuvent les troubler. S'ajoute à cela, la dimension émotionnelle de vous voir examinée, le ventre dénudé ou en train de regarder des images sur un écran que votre enfant a des difficultés à comprendre.

En venant sans vos enfants, vous facilitez la mission des équipes médicales et soignantes et bénéficiez de leur expertise dans les meilleures conditions. De plus, vous protégez vos aînés d'éventuels virus ainsi que les autres personnes présentes dans la salle d'attente si eux-mêmes sont malades.

Merci de votre compréhension.

L'équipe du service d'obstétrique



LE SAVIEZ-VOUS

La Maternité dispose d'une garderie, Tom Pouce, à laquelle vous pouvez confier vos enfants durant votre examen. Ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h la garderie accueille les enfants de 18 mois à 10 ans. La prestation est gratuite. ☎ 022 372 43 99